

Présents: Mmes Michèle DASNOY, Ghislaine LARTIGUE, Sandrine ROCCHIETTI, Nathalie ROSSI, M, Guillaume LEJEUNE, Damien NOGUES, Jean-Marie ROBERT, Philippe ROCCHIETTI.

Absents excusés: M Patrick CREMA, Alain PERRY

M Alain PERRY a donné procuration à M Jean-Marie ROBERT

1- Retour d'information sur les commissions de l'agglomération d'Agen

Plusieurs commissions, bureaux et conseils d'agglomération ont eu lieu depuis le dernier conseil municipal : Chacun des participants à ces commissions a présenté les points importants concernant la commune.

2- Elections du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales de 2023

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre.

Pour cela, les grands électeurs doivent eux-mêmes être élus par les conseils municipaux.

La commune de Saint Nicolas sera représentée par un délégué et 3 suppléants.

Election du délégué :

Candidat : Jean-Marie ROBERT

Jean-Marie ROBERT est élu à l'unanimité des votants.

Election des délégués suppléants :

Candidats : Mmes Ghislaine LARTIGUE et Sandrine ROCCHIETTI, M Guillaume LEJEUNE.

Les 3 candidats sont élus à l'unanimité des votants.

3- Délibération pour l'achat d'une parcelle à ESBTP Granulats

Dans le cadre du projet de sécurisation du château Saint Philipp, il est nécessaire que la commune achète le terrain cadastré A568, d'une surface de 734 m².

Cette opération étant réalisée dans l'intérêt des administrés, L'entreprise ESBTP granulats est vendeuse de la totalité de la parcelle pour 1 € symbolique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet achat.

4- Délibération pour la mise en place de la nomenclature M57 le 1^{er} janvier 2024

Conformément à la loi Notre, les collectivités territoriales doivent adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 au plus tard le 1^{er} janvier 2024.

Cela permet entre autre de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil à déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant relatif aux dépenses réelles de chacune des sections. Dans ce cas, le Maire informe le conseil de ces mouvements lors de la prochaine séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité adopte la mise en place de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024.

5- Divers

Eau potable Bonneau: le renforcement du réseau a été réalisé. L'accotement au niveau du virage doit être renforcé.

Formations 1^{er} secours et défibrillateur: 18 personnes ont été formées en 2 sessions.

Façades fleuries: 4 foyers se sont portés candidat. C'est un de plus que l'année dernière.

Carrefour Saint Philipp: Les travaux de génie civil devraient débuter le 3 juillet.

Parvis de la Mairie: les travaux de réfection deviennent nécessaires. Ils seront programmés au second semestre 2023.

Signatures

Michèle DASNOY	
Ghislaine LARTIGUE	
Sandrine ROCCHIETTI	
Nathalie ROSSI	
Patrick CREMA	Absent
Guillaume LEJEUNE	
Damien NOGUES	
Alain PERRY	Absent
Jean-Marie ROBERT	
Philippe ROCCHIETTI	